

# Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

## Relevé des actes du not. Guilhem HERMET de ST CHELY d'APCHER, cote 3E15051 d'octobre 1672 à sept. 1673, par Claude GUERRIER

La fin du registre comporte une rubrique générale

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9360	15/05/1673	V	Chauchailles Rimeize	<b>ALANCHE Claude, bourgeois MARTIN Jean</b>	Claude ALANCHE du Fesq vend à Jean MARTIN, premier du nom, de Mazeirac, une pièce de terre au lieu de Mazeirac comprenant champ et pré pour la somme de 300l. Provenant du CM du dit ALANCHE avec Isabeau MOUSSIER.	cf : 9429 signé ALANCHE
9429	20/08/1673	Q	Chauchailles Rimeize	<b>ALANCHE Claude, bourgeois MARTIN Jean, tisserand</b>	Claude ALANCHE du Fesq confesse avoir reçu de Jean MARTIN, premier du nom, de Mazeirac 200l. Suite à la vente du 15/05/1673	cf : 9360 signé ALANCHE
9384	20/06/1673	V	Chauchailles Rimeize	<b>ALANCHE Claude, bourgeois BUSSIERE Antoine</b>	Claude ALANCHE du Fesq vend à Antoine BUSSIERE premier du nom, fils de + Pierre, de Mazeirac, un pré et un champ pour 520l.	signé ALANCHE
9264	8/2/1673	CM	Blavignac Termes	<b>ALANCHE Jean, laboureur ROUX Marguerite</b>	Jean ALANCHE fils de + Guillaume et de Hélix VIDAL de Rouveyret d'une part et Marguerite ROUX fille de Jean et de + Margueite BOISSONADE de la Croze, de l'avis de son père et de Jean ROUX son frère, d'autre. La dite Hélix VIDAL confirme la donation faite à son fils devant Me CONSTANT (le Malzieu). Les dit Jean et Jean ROUX père et fils constituent à la dite future dot de 1000l. dans laquelle demeure comprise le leg fait par + Marguerite BOISSONADE en son T. par Me FILHON. Vidal ROUX frère de l'épouse lui donne une vache pleine et 4 brebis.	présence de Pierre VEDRINES frère utérin de l'époux.
9436	17/09/1673	Q	St Chély d'Apcher Termes	<b>ALBET Etienne, notaire GARDELLE André</b>	Etienne ALBET confesse avoir reçu d'André GARDELLE mari d'Hélix PAGES de Vigours 61l. suite à précaire d'une paire de bœufs consenti par + Antoine PAGES beau père du dit GARDELLE	signé ALBET
9291	5/03/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>ALBUISSON Vidal et Benoît</b>	Vidal et Benoît ALBUISSON père et fils d'Espouzomes fermiers de la métairie des Clauzes, confessent être remboursés par Jean VIDAL fils de + André de la censine d'un esconson de champ	

9355	15/05/1673	CM	Fournels Arzenc d'Apcher	<b>ALHIER Jean</b> <b>VIALAR Jeanne</b>	Jean ALHIER d'Aubars fils d'autre Jean et de + Jeanne CHARREYRE d'une part et Jeanne VIALAR de Montcham fille de Guillaume et d'Isabeau MALET d'autre. Comme le dit Guillaume VIALAR lors du mariage son fils Jean issu d'un premier lit avec + Agnès ODOUL, lui a fait donation dans son CM du 1/02/1663 avec Marguerite BOUSSUGE de la moitié de tous ses biens, il a fait choix de la dite Jeanne sa fille émancipée pour recevoir le reste de ses biens sous réserve de prendre en charge ses dettes, en particulier sur les dots de ses femmes et sur les constitutions faites à Jeanne VIALAR femme de Jean PLANHES de la Bessière, à Marguerite VIALAR femme de Pierre FARGES et au dit Vidal VIALAR du chef d'Agnès ODOUL, et les légitimes parts qui restent à Jean, Antoine, Marguerite, autre Marguerite, autre Jeanne, Vidal du premier lit et Vidal du second ses 7 enfants restant à marier. De même Jean ALHIER et Pierre ALHIER constituent au dit Jean leur fils et frère 500l.	signé VIALAR, Pierre ALHIER
9269	12/2/1673	Q	la Fage St Julien	<b>ALLO Jean</b> <b>BONNAFE Catherine</b>	Jean ALLO fils de + Jean du Puech del Mont confesse avoir reçu de Catherine BONNAFE son épouse 80l, une vache, que la dite BONNAFE apporte de ses biens propres en son C.M.	
9270	12/2/1673	CM	la Fage St Julien	<b>ALLO Jean, laboureur et tisserand</b> <b>BONNAFE Catherine</b>	Jean Allo du Puech del Mont, fils de + Jean et de Catherine VALETTE d'une part et Catherine BONNAFE première du nom, de Lacham, fille de Pierre et de + Agnès BARRES d'autre. La dite Catherine VALETTE confirme la donation faite au dit Jean dans le CM de Françoise ALLO sa soeur avec Bernard VIDAL de la Fage reçu par moi notaire le 20/11/1669. Pierre BONNAFE constitue dot à sa fille la somme de 350l. y compris les legs faits par + Agnès BARRES sa mère et Catherine BONNAFE son ayeule, une vache, 4 agneaux....	
9294	10/03/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>AMOUREUX Etienne</b> <b>CHEVALIER Jean, meunier et SAVY Jean</b>	Etienne AMOUREUX fils de + Vidal, charpentier et d'Anne SAVY confesse avoir reçu de Jean CHEVALIER, mari de Marie SAVY, héritière de + Barthélémy SAVY son père, le dit Barthélémy héritier de + Marie CHALVET sa mère et pour moitié de + Estier SAVY son père, et de Jean SAVY succédant à Estier SAVY son père, tous habitant au moulin de Robert, la somme de 7l. 10s. Mention des 5 enfants laissés par Estier SAVY et Marie CHALVET : Anne SAVY mère du dit AMOUREUX, Catherine SAVY vve de Jean SOULIER, Estier SAVY père du dit Jean, Barthélémy SAVY père de Marie SAVY et Etienne SAVY	mention du CM de Estier SAVY et de Marie CHALVET du 15/2/1611 par Me PIE (St Chély) cf : 9316
9254	27/01/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>AMOUREUX Jacques, charpentier</b> <b>CHEVALIER Jean</b>	Jacques AMOUREUX fils de + Vidal et de + Anne SAVY, comme succédant pour un quart à la dite + Anne, confesse avoir reçu de Jean CHEVALIER mari de Marie SAVY et ycelle héritière de + barthélémy SAVY son père, 20l. part du quart du capital du dit AMOUREUX de la dot de + SAVY sa mère du chef du père et du chef de la mère + Marie CHALVET	

9316	7/04/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>AMOUROUX Jacques, charpentier CHEVALIER Jean</b>	Jacques AMOUROUX fils de + Vidal et de + Anne SAVY confesse avoir reçu de Jean CHEVALIER 25l. sur le capital dû	cf : 9294
9245 et 9247	14/01/1673	Don	Arcomie (Tibiron)	<b>APCHER François (d') de SALES Urbain</b>	noble François d'APCHER ayant formé dessain de servir le roi, fait donation en cas de mort à noble Urbain de SALES son beau frère époux de Louise d'APCHER, de tous ses biens, sous réserve de lui rendre les honneurs funèbres selon son rang, de bailler à Philibert d'Apcher Sieur de Grand Viala, à Jacqueline d'Apcher femme de Jean FLORET du Viala de Faverolles (15) et à françoise d'APCHER femme de Gabert BOUTON marchand du Malzieu, à chacun 30l.	signé : d'APCHER, de SALES
9387	25/06/1673	Q	Rimeize	<b>ASTRUC Antoine PELISSIER Jeanne</b>	Antoine ASTRUC de Sarroulhet, mari de Marie CHASTANG, ycelle héritière de + André CHASTANG, confesse avoir reçu de Jeanne PELISSIER, vve de Jean NEGRON, 26l. suite à obligation de + Catherine MATHIEU mère de la dite PELISSIER envers le dit + CHASTANG	signé ASTRUC
9368	25/05/1673	Q	les Bessons Arzenc d'Apcher	<b>ASTRUC Antoine et CHALVET Estienne, laboureurs ODOUL Jean</b>	Antoine ASTRUC et Estienne CHALVET de la Rochette, le dit CHALVET subrogé aux droits de Jeanne CHALVET sa soeur et yceux succédant aux biens de + Bertrand CHALVET leur père, confessent avoir reçu de Jean ODOUL mari de Catherine TEISSEDRE ycelle héritière de Guillaume TEISSEDRE et de Marie BOISSONADE ses père et mère, 80l. pour la part de la subrogation entre les dits CHALVET et ASTRUC d'une part et Jacques CHALVET leur cousin et mari de Catherine TEISSEDRE de la Bastide d'autre suivant contrat du 15/04/1660 par moi notaire.	mention du CM de Jacques CHALVET et de Catherine TEISSEDRE du 8/03/1666
9381	19/06/1673	Acc	St Chély d'Apcher	<b>AURIAC Jeanne BOUCHARD Jean, tisserand</b>	Pour éviter procès entre Jeanne AURIAC fille de + Jean et de + Jeanne CAZELEDES agissant en son nom et celui de son frère Louis tous deux succédant à leur + mère et Jean BOUCHARD Jeune au sujet d'une maison au fuabourg supérieur, appartenant au dit + AURIAC père du fait de la dot de son épouse, maison occupée par le dit BOUCHARD qui en a hypothèque du fait de travaux réalisés, un accord est trouvé entre les parties.	cf : 9393
9393	3/07/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>AURIAC Jeanne BOUCHARD Jean, tisserand</b>	Jeanne AURIAC fille de + Jean et de + Jeanne CAZALEDES, héritière avec Louis AURIAC son frère de sa + mère confesse avoir reçu de Jean BOUCHARD Jeune 60l. dont il était obligé par contrat	cf : 9381
9374	16/06/1673	Acc	St Laurent les Bains (07) Marvejols	<b>BARDIN Thomas, marchand MEYSSONIER Isaac, marchand</b>	Accord entre les parties au sujet d'un procès en cours entre le dit BARDIN et François CLAUZEL mûletier à St Etienne (42) concernant la vente de deux mulets	signé BARDIN, MEISSONNIER

9273	21/2/1673	Acc	la Fage St Julien (Chaulhac)	<b>BARTHELEMY Catherine PONSONALHE Etienne et BONNAFE Catherine</b>	Accord entre Etienne PONSONALHE et Catherine BONNAFE marié et Catherine BARTHELEMY vve de Guillaume BONNAFE et mère de la dite Catherine, concernant les sommes revenant à Catherine BARTHELEMY selon son CM du 17/01/1622 et le contrat de survie réciproque du 20/06/1623 sur les biens du + Guillaume BONNAFE possédés par les dits mariés suite à leur CM du 2/02/1648 et le T. du dit Guillaume du 3/11/1643 instituant sa fille Catherine son H.U.	mention d'André BARTHELEMY frère de la dite Catherine BARTHELEMY et d'André, Guillaume et Jean BONNAFE ses fils.
9227	30/11/1672	Ob	St Pierre le Vieux (Civeyrac)	<b>BARTHELEMY Jean, maçon CHALVET Jean Jeune, maçon</b>	Jean BARTHELEMY confesse devoir à Jean CHALVET une quantité de blé	
9380	18/06/1673	Acc	St Pierre le Vieux (Civeyrac)	<b>BATIFOL Jean, laboureur SOULIER Jean, maçon</b>	Il y a quelques années Jean BATIFOL a vendu à Jean SOULIER jeune un esconson de fond que le dit SOULIER a fait construire en dépassant ce qui avait été vendu. Pour éviter procès le dit BATIFOL vend a raison de 40 sols au dit SOULIER la portion supplémentaire.	
9331	1/05/1673	Ob	St Pierre le Vieux (Civeyrac)	<b>BATIFOL Jean, laboureur GRIMAL Barthélémy, laboureur</b>	Jean BATIFOL confesse devoir à Barthélémy GRIMAL 51l. pour la vente de deux taureaux	
9180	9/10/1672	Q	Rimeize Prunières	<b>BERTHOUY Jean, menuisier VIDAL Jean et VALENTIN Jean, laboureurs</b>	Jean BERTHOUY mari de Marguerite VIDAL, confesse avoir reçu de Jean VIDAL et Jean VALENTIN beau-père et beau-fils, 150l. part de la constitution de dot faite à la dite VIDAL fille de Jean, en son CM par Me ROUSSET	
9420	26/07/1673	Q	Chauchailles St Pierre le Vieux	<b>BESC Jean Guillaume GRIMAL</b>	Jean BESC de Boutanhaut, mari de Catherine GRIS (?) confesse avoir reçu de Guillaume GRIMAL mari de Catherine GRIS (?) 20l.	
9333	2/05/1673	Ob	la Fage Montivernoux Chauchailles	<b>BEYRES Jean, laboureur GRANDET Jean, marchand</b>	Jean BEYRES du Védritel confesse devoir à Jean GRANDET de Chauchaillet 745l. pour diverses obligations	signé GRANDET
9208	10/11/1672	CM	La Fage St Julien Chaliers (15)	<b>BONNAFE Barthélémy, maçon CROZAT Agnès</b>	Barthélémy BONNAFFE du Puech del Mont, fils de + Jean et de Marie RABAYROLLES, de l'avis de Guillaume et André BONNAFFE ses frères, d'une part et Agnès CROZAT de Charmensac, fille de + Jean et de Marguerite MIJOULE. Le dit + Jean CROZAT dans son T. du 31/1/1668 par Me HUGAY (Chaliers) ayant institué son épouse Marguerite MIJOULE son H.U. à charge de gérer les biens de ses trois enfants et de remettre l'entière hérédité à l'un d'eux, la dite MIJOULE remet l'hérédité à sa fille Agnès. Le dit BONNAFFE promet d'apporter le somme de 700l.	mention de Pierre CROZAT frère de l'épouse
9191	20/10/1672	Q	Fau de Peyre (Vazeilles)	<b>BONNEFOY Antoine CHALVET Pierre</b>	Antoine BONNEFOY, premier du nom, mari de Catherine CHALVET confesse avoir reçu de Pierre CHALVET son beau-frère, 36l., 2 robes, pour entier paiement de la dot faite à la dite Catherine CHALVET en son CM par Me TRIAL (?) (Fau de Peyre)	

9247	21/01/1673	CM	St Chély d'Apcher	<b>BONNET Vidal , tisserand MATHIEU Catherine</b>	Vidal BONNET fils de + André et d'Anne DELMAS d'une part et Catherine MATHIEU fille de + Pierre MATHIEU ROUSSELET et d'Isabeau SARRASIN d'autre. Les dits futurs se constituent l'un envers l'autre tout et un chacun leurs biens meubles, immeubles, droits.....présents et à venir et en particulier le dite Catherine une maison en la rue du Chateau	présence de Claude ROUX beau frère de l'époux
9341	6/05/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>BONNIOL Barthélémy, cleric CHASTANG Jean, tisserand</b>	Barthélémy BONNIOL confesse avoir reçu de Jean CHASTANG 36l. pour une obligation	signé : BONNIOL, CHASTANG
9303	29/03/1673	Q	Prunières	<b>BOSSE Guillaume, laboureur VEDRINE Jean</b>	Guillaume BOSSE d'Apcher confesse avoir reçu de Jean VEDRINE de Fermus 30l. Dont il était obligé par contrat par Me TONSON (St Chély)	
9362	15/05/1673	Q	Prunières Arzenc d'Apcher	<b>BOSSE Vidal, maçon ROUZEIRE Guillaume, laboureur</b>	Vidal BOSSE d'Apcher, mari de Jeanne ROUZEIRE, confesse avoir reçu de Guillaume ROUZEIRE son beau père de Montcham 400l. en déduction de la dot constituée à la dite Jeanne en son CM par moi notaire.	
9363	15/05/1673	Acc	Apcher	<b>BOSSE Vidal, maçon MERLE Jean</b>	Guillaume, Vidal, Pierre et Agnès BOSSE enfants de + Huillaume et de + gabrielle MAZEL, pour obtenir paiement de la dot de la dite + MAZEL ont fait saisir par décret les biens du + Guillaume. Jean MERLE du lieu et Jeanne BOSSE vve de Pierre RAOUL de Montchabrier, créanciers du dit + Guillaume demandent distraction de certains lots. Vidal BOSSE trouve accord avec Jean MERLE pour régler ce litige.	
9254	31/01/1673	Q	Albaret le Comtal Termes	<b>BOSSUGE Barthélémy DURANT François</b>	Barthélémy BOSSUGE du Chambon en conséquence du contrat passé avec Jacques BOSSUGE son frère du lieu, confesse avoir reçu de François DURANT de Berc, 380l.	
9295	11/03/1673	Acc	St Chély d'Apcher	<b>BOUCHARD Guillaume, marchand CHASTANG Jean, bourgeois</b>	Par acte du 3/02/1659 Jean CHASTANG associé à Jean BOUCHARD marchand et à Jean TEISSEDRE a contracté une obligation de 225l. en faveur de Guillaume BOUCHARD. Pour se faire rembourser le dit Guillaume BOUCHARD a entamé une action contre le dit Jean CHASTANG et Jacques CHASTANG son fils, contre Jeanne ST FLOUR vve de Jean BOUCHARD et contre Jean TEISSEDRE.....	transaction annulée et reprise en 9308
9308	4/04/1673	Acc	St Chély d'Apcher	<b>BOUCHARD Guillaume, marchand CHASTANG Jean, bourgeois</b>	reprise de l'acte du 11/02/1673, les débiteurs ayant été condamnés, accord est trouvé entre les parties pour le règlement de la somme et des intérêts.	signé CHASTANG
9318	16/04/1673	Sub	St Chély d'Apcher	<b>BOUCHARD Guillaume, marchand et Jean BONNIOL Barthélémy</b>	par contrat du 6/6/1672 + Gaspard ASTIER a consenti une obligation de 25l. En faveur de Guillaume BOUCHARD. Le dit Guillaume et Jean BOUCHARD son fils et donataire, subrogent cette obligation à Barthélémy BONNIOL avec hypothèque et vente de fruits d'un jardin pour 25l.	mention de Bernard FERREIRE petit fils du dit ASTIER et de Mathieu FERREIRE son père.
9329	1/05/1673	V	Rimeize (Monteil)	<b>BOUCHIER Jean et LAPORTE Jeanne GRIMAL Jeanne et RAMADIER Pierre</b>	Jean BOUCHIER , laboureur, et Jeanne LAPORTE mariés de Monteil vendent à Jeanne GRIMAL vve de André St LAGIER et à Pierre RAMADIER, tante et neveu, un jardin au dit Monteil pour 24l.	
9325	22/04/1673	V	St Chély d'Apcher	<b>BOUDON Jean, teinturier - les consuls de St Chély</b>	Jacques PANAFIEU, docteur en droit Sieur de la Chalmette, premier consul, Louis CHAMBE second consul, assistés d'Antoine CAILA bourgeois, de Jean PARRY docteur en médecine, d'André TONSON leurs conseils politiques, ont vendu à Jean BOUDON un coin du de terre pour 30l.	signé PANAFIEU, CHAMBE, TONSON, CAILA, PARRY, BOUDON

9176	6/10/1672	CM	St Pierre le Vieux Blavignac	<b>BOUE Jacques, charpentier</b> <b>GALNIER Béatrice</b>	Jacques BOUE de Mazeirac, fils de + Jacques et de Françoise PITOT d'une part et Béatrice GALNIER de Rouveyret fille de Jean et de Jeanne FOSSE, le dit Jean GALNIER fait donation à la dite Béatrice de la moitié de tous ses biens à la réserve des fruits, sa vie durant, la dite Jeanne FOSSE donne à sa fille 300l. Le dit Jacques BOUE donne la somme de 2400l., de même Isabeau GALNIER donne à sa nièce Béatrice 200l.	présence de Bernat BOUE frère de l'époux
9393	3/07/1673	Ob	St Chély d'Apcher	<b>BOULET Catherine</b> <b>AURIAC Jeanne</b>	Catherine BOULET fille de + Antoine confesse devoir à Jeanne AURIAC fille de + Jean 45l.	mention de Vidal BOULET frère de Catherine
9394	4/03/1673	Q	St Chély d'Apcher Albaret Ste Marie	<b>BOULET Vidal</b> <b>Jean, laboureur</b>	<b>CHAYLA</b> Vidal BOULET Jeane fils de + Antoine confesse avoir reçu de Jean CHAYLA de Vialaret 50l. que + Jacques BOULET son oncle, vivant curé d'Albaret lui léga en son T. du 12/05/1667 et à prendre sur l'obligation due par le dit CHAYLA et Agnès FRUCTGEIRE sa mère.	signé CHAYLA, BOULET
9178	9/10/1672	Q	Arzenc	<b>BOUSSUGE Jean</b> <b>BOUSSUGE Pierre</b>	Jean BOUSSUGE premier du nom, habitant la métairie du Sieur PARRIN, médecin, comme H.U. de + Madeleine BOUSSUGE sa sœur, confesse avoir reçu de Pierre BOUSSUGE son frère, de Montcham 66l. sur les droits de succession de + Pierre BOUSSUGE et Philippe VIALARD leur père et mère.	mention de Jean CAZALEDIER beau-frère du dit Jean BOUSSUGE
9292	5/03/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>BOYER Jean et Antoine, tisserands</b> <b>JANOULES Jean et Antoine, tisserand</b>	Jean et Antoine BOUYER, le fils époux de Jeanne JANOULES, confessent avoir reçu de Jean et Antoine JANOULES père et fils, 30l. Part de la dot faite à la dite Jeanne en son CM par moi notaire	
9224	29/11/1672	Sub	Aumont St Chély d'Apcher	<b>BRASSAC Clément, laboureur</b> <b>MICHEL Jacques, Sieur de la Védrine</b>	Clément BRASSAC du Crouzert, mari de Louise BASCLE, ycelle succédante unique à + Claude MAUREL sa mère, et la dite MAUVEL donataire de + Jean BASCLE Vieux par acte du 15/03/1641 par Me RAOUL lequel Jean BASCLE et son frère Pierre succédant chacun pour 1/12 des biens d'autre Pierre BASCLE leur père. Le dit subroge l'ensemble de ses droits de sa femme et de sa belle-mère à Jacques MICHEL Sieur de la Védrine	mention du CM de Jean BRASSAC et Claude MAUVEL par Me CHASTAING le 22/02/1657 signé de la VEDRINE
9211	11/11/1672	Q	Prunières	<b>BREGON "BODI" Pierre</b> <b>MOURGUES Jacques</b>	Pierre BREGON "BODI", faiseur de meules à moulin, confesse avoir reçu de Jacques MOURGES fils de + Guillaume 30l. pour l'entier paiement d'une obligation, suite à la subrogation de la dite somme par VIDAL MOURGUES frère du dit Jacques à ce dernier.	
9414	18/07/1673	Acc	St Chély d'Apcher	<b>BRESCHET Antoine, bourgeois</b> <b>GALIN Jacques, bourgeois</b>	pour éviter un procès pendant concernant le paiement d'une obligation consentie par Antoine GALIN et sa mère Françoise MICHEL le 30/02/1668 au dit Antoine BRESCHET, obligation contestée par le dit GALIN car mineur à l'époque et contracté la veille de son mariage avec Catin HERMET, les parties trouvent un accord.	mention de Françoise GALIN épouse d'Antoine BRESCHET signé : GALLIN, BRESCHET
9231	13/12/1672	Q	St Pierre le Vieux Fau de Peyre	<b>BROD Jean, maçon</b> <b>BONNAFE Antoine, tisserand</b>	Jean BROD de Chabanettes confesse avoir reçu d'Antoine BONNAFE premier du nom de Vareilles, 20l. de la vente faite par moi notaire.	
9188	17/10/1672	V	Fau de Peyre Les Bessons	<b>BROS André</b> <b>BOUCHARENC Etienne</b>	André BROS de Charmals, fils héritier de + Blaise, lui-même fils héritier de + Jacques vend à Etienne BOUCHARENC de Treidos un pré sis à Treidos pour 105l.	

9336	4/05/1673	Q	les Bessons	<b>BRUN Antoine, tailleur CHALVET Jeanne</b>	Antoine BRUN confesse avoir reçu de Jeanne CHALVET sa femme 15l. Remises par Jean VEDRINE	cf : 9335
9194	23/10/1672	Q	Rimeize	<b>BRUN Jean Pierre VANEL</b>	Jean BRUN second du nom, du Rouchat, mari de Catherine VANEL, confesse avoir reçu de Pierre VANEL, son beau-frère de la Chalmette, 437l. sur le leg de 800l. fait par + Pierre VANEL son père en son T. par Me ALBET	signé : BRUN, VANEL
9195	23/10/1672	Ob	Rimeize	<b>BRUN Jean et VANEL Pierre PELISSIER Vidal</b>	Jean BRUN second du nom, du Rouchat, et Pierre VANEL de la Chalmette, beaux-frères, confessent devoir solidairement à Vidal PELISSIER d'Hauteville, beau-frère du dit BRUN, 99l.	signé : BRUN, VANEL
9215	17/11/1672	Acc	La Fage Montvernoux (Anglars)	<b>BRUN Pierre, tisserand RICOUL Guillaume, laboureur</b>	Agnès RICOUL est décédée intestat laissant ses frères et sœur héritiers : Guillaume RICOUL, + Jean RICOUL mari de Agnès VIALAR, Catherine RICOUL vve de Guillaume ARNAL de Bécus et + Toinette RICOUL femme de Jean POULALHON de Courbepeyre. Pour éviter procès concernant cette succession, Pierre BRUN époux de Marie RICOUL fille de + Jean agissant en son nom et celui d'Agnès RICOUL sa belle soeur d'une part et Guillaume RICOUL et son fils autre Guillaume trouvent un accord.	mention de Guillaumette MOULHARAC d'Anglars, tante du dit BRUN mention du T. de Jean RICOUL du 12/03/1664
9349	13/05/1673	Acc	Arcomie (Tibiron)	<b>BRUNEL Jean REVERSAT François</b>	Par CM du 28/11/1669 Agnès MATHIEU vve de Gilibert REVERSAT de Vigours se constitue dot de tous ses biens qu'elle apporte à Jean BRUNEL, le même jour François REVERSAT fils de la dite MATHIEU épouse Jeanne BRUNEL fille du dit BRUNEL chacun des parents faisant donation à son enfant de la moitié de tous ses biens et charges. Après avoir vécu quelques temps en communauté une mesintelligence est apparue conduisant à un premier contrat par Me GRANIER le 3/11/1671 et pour éviter procès ont par le présent procédé au partage des biens du dit BRUNEL.	
9218	23/11/1672	Q	Rimeize	<b>BUFFIER Etienne, laboureur PELISSIER Vidal</b>	Etienne BUFFIER de Pontarchat, époux de Marguerite CHARBONNIER, confesse avoir reçu de Vidal PELISSIER d'Hauteville, 40l. part de la constitution de dot que + Guillaume CHARBONNIER avit constitué à sa fille Marguerite et que le dit PELISSIER s'était engagé à payer dans le CM par moi notaire du 3/07/1662.	
9258	5/02/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>BUGIS Jean, marchand RAMPAN Jean, bourgeois</b>	Jean BUGIS en tant qu'administrateur de l'hôpital de la ville confesse avoir reçu de Jean RAMPAN 22l.	signé : RAMPAN, BUGIER
9175	5/10/1672	Q	Les Bessons St Chély d'Apcher	<b>CAZALEDES Jean et Jean, laboureurs CHASTANG Jacques, laboureur</b>	Jean et autre Jean CAZALEDEZS de la Pinède, le fils mari de Catherine CHASTANG confessent avoir reçu de Jacques CHASTANG père de la dite Catherine, 69l.4s. part de la constitution de dot de la dite Catherine faite en son CM par Me CONSTANT.	
9372	5/06/1673	T	St Chély d'Apcher	<b>CHABBERT Antoine, cardeur</b>	à Jean et Pierre CHABBERT ses fils à chacun 30l., à Jeanne et Claude CHABBERT ses filles mariées à chacune 5s., veut et ordonne que sa femme Marguerite GALLIN soit logée et nourrie en sa maison par son nhéritier et lui donne une pension annuelle, institue Jean CHABBERT son fils aîné son H.U.	présence de Jean et Emmanuel GALLIN frères

9297	12/03/1673	Acc	St Chély d'Apcher	<b>CHABERT Antoine et Jean, cardeurs CHASTANG Raymond, cardeur</b>	Raymond CHASTANG a épousé Anne CHABERT fille de Antoine et Jeanne GALLIEN, contrat par moi notaire du 4/02/1657. La dite Anne est décédé laissant un fils Jean CHASTANG pour lui succéder, lequel est décédé en 05/1672. Accord est trouvé entre Antoine CHASTANG d'une part et Antoine et Jean CHABERT père et fils agissant en leur nom et celui de Jeanne GALLIEN leur femme et mère d'autre, concernant la succession de la dite Anne CHABERT.	
9389	27/06/1673	Ob	St Pierre le Vieux Prunières	<b>CHALVET Jean CHALVET Vidal, prêtre</b>	Jean CHALVET vieux de Civeyrac, fils de + Jean confesse devoir à Vidal CHALVET curé de Prunières 475l. suite à plusieurs obligations	signé Vidal CHALVET
9335	3/05/1673	Q	les Bessons	<b>CHALVET Jeanne VEDRINE Jean</b>	Jeanne CHALVET femme d'Antoine BRUN, comme maitresse de ses biens, confesse avoir reçu de Jean VEDRINE de Crombet 15l. que + Cécile (?) GUIONNET femme du dit VEDRINE donna par leg à la dite CHALVET en son T. par Me TRICARD (Fau)	cf : 9336
9344	7/05/1673	Ob	Rimeize St Chély d'Apcher	<b>CHARREYRE Jean SAVY Guillaume, tisserand</b>	Jean CHARREYRE confesse devoir à Guillaume SAVY 48l.	cf : 9343
9219	24/11/1672	Acc	Rimeize (Chassignoles)	<b>CHARREYRE Jean et Etienne</b>	Etienne et Jean CHARREYRE son frère aîné, fils de + Jean, étant sur le point d'entrer en procès quant à la succession de leur père, qui établit Jean son H.U en son T. du 22/06/1668 par moi notaire, et de leur mère Agnès PITIOT, trouvent accord.	
9252	26/01/1673	CM	St Chély d'Apcher	<b>CHASTANG Bernard, tisserand DOUBLE Jeanne</b>	Bernard CHASTANG fils de Pierre et d'Agnès CHARDAIRE, originaire des Gouttes et habitant St Chély d'une part et Jeanne DOUBLE fille de + Claude et Jeanne MARTIN de St Chély d'autre. La dite DOUBLE se constitue en dot tous ses biens meubles et immeubles en particulier l'étage bas d'une maison et sa basse-cour	
9342	6/05/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>CHASTANG Jean, tisserand BOUCHARD Guillaume et Jean</b>	Jean CHASTANG confesse avoir reçu de Guillaume et Jean BOUCHARD, père et fil, 36l. qui était due à Aldette FOURNIER femme du dit CHASTANG pour reste de salaire qu'elle se constitua en dot en son CM par moi notaire.	signé : CHASTANG
9319	22/04/1673	V	St Chély d'Apcher	<b>CHASTANG Pierre - les consuls de St Chély</b>	Jacques PANAFIEU, docteur en droit Sieur de la Chalmette, premier consul, Louis CHAMBE second consul, assistés d'Antoine CAILA bourgeois, de Jean PARRY docteur en médecine, d'André TONSON leurs conseils politiques, ont vendu à Pierre CHASTANG fils d'André marchand, le droit de "seconde herbe" d'un préappartenant à Anne SARRAZIN sa femme pour 270l.	signé PANAFIEU, CHAMBE, TONSON, CAILA, PARRY, CHASTANG
9435	17/09/1673	Q	la Fage St Julien	<b>CHEVALIER Jacques, laboureur CHAULHAC arie</b>	Jacques CHEVALIER de Recoules confesse avoir reçu de Marie CHAULHAC sa femme 75l. De ce qu'elle se constituat en son C.M.	signé CHEVALIER
9433	17/09/1673	V	la Fage St Julien Termes	<b>CHEVALIER Jacques, laboureur CHAULHAC Guillaume, tailleur d'habits</b>	Jacques CHEVALIER de Recoules vend à Guillaume CHAULHAC un jardin clos de murailles au lieu de Termes pour 42l.	signé CHEVALIER



9434	17/09/1673	Q	la Fage St Julien Termes	<b>CHEVALIER Jacques, laboureur CHAULHAC Guillaume, tailleur d'habits</b>	Jacques CHEVALIER de Recoules fils et héritier de Françoise MOURGUE confesse avoir reçu de Guillaume CHAULHAC mari de Jeanne CHEVALIER 26l. 17s. 6d. pour entier paiement d'un contrat devant Me CAZALEDES	signé CHEVALIER
9426	8/08/1673	Sub	St Chély d'Apcher	<b>CHEVALIER Jean CHEVALIER Pierre</b>	pour éviter procès entre Jean CHEVALIER fils de + Louis et de + Agnès BOYER et Pierre CHEVALIER son frère et donataire de ses + parents concernant leurs successions, le dit Jean subroge à son frère ses droits légitimes moyennant 22l.	cf : 9411
9411	12/07/1673	Sub	St Chély d'Apcher	<b>CHEVALIER Jeanne CHEVALIER Pierre</b>	pour éviter procès entre Jeanne CHEVALIER fille de + Louis et de + Agnès BOYER et Pierre CHEVALIER son frère et donataire de ses + parents concernant leurs successions, la dite Jeanne subroge à son frère ses droits légitimes moyennant 25l.	cf : 9426
9321	22/04/1673	V	St Chély d'Apcher	<b>CONORTON Antoine bourgeois - les consuls de St Chély</b>	Jacques PANAFIEU, docteur en droit Sieur de la Chalmette, premier consul, Louis CHAMBE second consul, assistés d'Antoine CAILA bourgeois, de Jean PARRY docteur en médecine, d'André TONSON leurs conseils politiques, ont vendu à Antoine CONORTON le droit de "seconde herbe" d'un pré appartenant à Pierre CONORTON son père pour 230l.	signé PANAFIEU, CHAMBE, TONSON, CAILA, PARRY
9278	21/2/1673	Acc	St Chély d'Apcher Fournels	<b>CONORTON Pierre, juge ST CHELY Jean et DELPRAT Vidal</b>	Accord entre Pierre CONORTON, juge de St Juery demeurant à St Chély et Jean SAINT CHELY et Vidal DELPRAT de Pruneirettes, tuteurs des enfants de + Jean DELPRAT et de + Jeanne CHEYLA du Pouget de la Fage Montivernoux, s'occupant le respect d'un contrat d'échange du 24/09/1643 par + Me François RESCOUSSIER entre + Jean DELPRAT et Pierre CONORTON, concernant entre autre un pré appartenant à + Jean CHEYLA beau père du dit+ DELPRAT	signé CONORTON
9370	5/06/1673	Acc	St Chély d'Apcher Arzenc D'apcher	<b>CONORTON Pierre, juge et CONORTON Antoine GERVAIS Antoine</b>	Pierre CONORTON et Antoine son fils émancipé font échange de biens avec Antoine GERVAIS, en particulier d'une maison sise à Pouchastrenc qui appartenait à + Jean BOUSSUGE beaupère du dit Antoine GERVAIS.	signé CONORTON
9324	22/04/1673	V	St Chély d'Apcher	<b>CORNORTON Jean, bourgeois - les consuls de St Chély</b>	Jacques PANAFIEU, docteur en droit Sieur de la Chalmette, premier consul, Louis CHAMBE second consul, assistés d'Antoine CAILA bourgeois, de Jean PARRY docteur en médecine, d'André TONSON leurs conseils politiques, ont vendu à Jean CONORTON la faculté de réduire en pré un sien champ pour 30l.	signé PANAFIEU, CHAMBE, TONSON, CAILA, PARRY
9405, 9406, 9407,	11/07/1673	V	le Bacon (l'Eglise)	<b>COUTEL Louis (de), prêtre PELEGRY Jean, laboureur</b>	Louis de COUTEL, docteur en théologie, prieur du lieu vend à Jean PELEGRY fils de + Claude, diverses pièces de terre démantelées de la métairie de Sieur Jean MICHEL acquise le 24/06/1672 (Me RAOUL) pour 92l., 478l. et 570l.	
9424	30/07/1673	V	St Chély d'Apcher St Pierre le Vieux	<b>de POUGET Louis TEISSEDRE Marguerite</b>	noble Louis de POUGET Seigneur de Fosses vend à Marguerite TEISSEDRE fille de + Jean de Vareilles, un petit jardin pour 22l.	signé DEFOSES

9190	18/10/1672	Q	St Léger du Malzieu St Chély d'Apcher	<b>DELHORS Claude, tisserand</b> <b>BOUCHARD Isabeau</b>	Claude DELHORS originaire de St Chély confesse avoir reçu d'Isabeau BOUCHARD vve de Jean DELHORS, sa mère, 15l. qu'elle constitua au dit Claude DELHORS dans son CM avec Marguerite ROUGIER par Me CONSTANT (le Malzieu)	
9231	13/12/1672	Q	Albaret Ste Marie St Just (15)	<b>DELORT Jean, marchand</b> <b>CHIRAC François, marchand</b>	Jean DELORT d'Arfeuille confesse avoir reçu de François CHIRAC son beau-père de Lascoux 750l. Part de la constitution de dot faite à Claude CHIRAC sa femme dans son CM par Me CONSTANT (le Malzieu)	signé DELORT, CHIRAC
9328	27/04/1673	Q	Beaune (21) St Chély d'Apcher	<b>DUMONT Sébastien, avocat</b> <b>les consuls de St Chély</b>	Sébastien DUMONT confesse avoir reçu de Jacques PANAFIEU, docteur en droit Sieur de la Chalmette, premier consul, Louis CHAMBE second consul 660l. des ventes ci-dessus qu'il assista de ses conseils, en déduction de la somme dont la communauté s'est engagée envers lui pour l'obtention des provisions du Roi et de son Conseil pour porter livrée et chaperon pour les distinguer des autres habitants et leur attribuer l'exercice de police.	cf : 9332 signé DUMONT, PANAFIEU, CHAMBE
9332	2/05/1673	Q	Beaune (21) St Chély d'Apcher	<b>DUMONT Sébastien, avocat</b> <b>les consuls de St Chély</b>	Sébastien DUMONT confesse avoir reçu de Antoine CONORTON, médecin, premier consul, 150l.	cf : 9328 signé DUMONT
9212	13/11/1672	CM	St Pierre le Vieux	<b>DURAND Jean</b> <b>Philippe</b> <b>BATIFOL</b>	Jean DURAND de Vareilles, fils de + Mathieu et de + Catherine BASCLE d'une part et Philippe BATIFOL fille de Jean et de Jeanne FOURNIER, originaire du Mazet de Fournels et habitant Vareilles d'autre. La dite BATIFOL s'est constituée dot de tous ses biens.	
9240	3/01/1673	Q	Prunières	<b>FALCONE Jacques et Jean</b> <b>VIDAL Antoine, maçon</b>	Jacques et Jean FALCONE père et fils confessent avoir reçu d'Antoine VIDAL beau fils et beau frère 80l. en capital et 14l. de revenu suite à transaction du 25/08/1671	
9271	12/2/1673	CM	St Chély d'Apcher	<b>FARRERE Jean, tisserand</b> <b>CHALVET Isabeau</b>	Jean FARRERE fils de Jacques et de Marguerite TUFFIER d'une part et Isabeau CHALVET fille de + Pierre , maçon, et de Jeanne BERDAULT (?) d'autre. Le dit Jacques FARRERE donne a son fils 30l. et le dite TUFFIER 12l., de même le dit Jean FARRERE futur apporte de son propre 30l. La dite CHALVET future se constitue dot de tous ses biens	
9306	31/03/1673	T	Fau de Peyre (le Puech)	<b>FORESTIER Jeanne</b>	à Pierre et autre Pierre AMBERT ses fils à chacun 900l., institue Blaise EMBERT son époux son H.U. sous réserve de remettre l'hérité à l'un de ses fils.	
9293	7/03/1673	Q	St Pierre le Vieux	<b>FOURNIER Catherine</b> <b>VIGIER Barthélémy, maçon</b>	Catherine FOURNIER vve de Jacques MANAVALde Vareilles, confesse avoir reçu de Barthélémy VIGIER de Civeyrac 110l. suite à contrat de transaction	
9313	6/04/1673	Q	Albaret le Comtal Termes	<b>FRAISSE Jean, laboureur</b> <b>BROUSSE Jacques</b>	Jean FRAISSE d'Albaret le Bas comme ayant droit de Pierre JULIEN, plus jeune, fils de + Jean et d'Anthonite BROUSSE et succédant à la dite BROUSSE par T du 29/05/1671 devant Me LEMORT, confesse avoir reçu de Jacques BROUSSE fils et donataire d'Antoine BROUSSE du dit lieu, 9l, une robe restant de l'obligation que le dit Antoine BROUSSE fit à ladite Anthonite le 31/01/1650 devant Me VINCENS (Albaret)	mention d'Antoine BROUSSE frère d'Anthonite signé : BROUSSE

9301	21/03/1673		St Chély d'Apcher	<b>FROMENT Jean, tisserand CHALVET Anet, brodeur</b>	dans le CM d'Anne FROMENT fille de Jean avec Anet CHALVET du 10/09/1670, le dit Jean a constitué à sa fille entre autre l'étage haut de sa maison du 16 rue du Four. Des travaux ayant dus être effectués à la maison et aux meubles, les dits Froment et CHALVET participant aux frais de remise en état, un accord est trouvé entre eux pour s'estimer quitte des frais et de la constitution de dot.	
9229	8/12/1672	Q	St Pierre le Vieux	<b>GALHARDON Catherine</b>	Catherine GALHARDON vve de + Jean GUIONNET de Civeyrac, confesse avoir reçu de Catherine FOURNIER vve et héritière de Jacques MALAVAL de Vareilles et des mains de Barthélémy VIGIER, maçon, 7l. suite à contrat entre le dit + MALAVAL et Etienne GALHARDON frère de la dite Catherine	cf : 9223
9365	16/05/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>GALIN Jacques, bourgeois MICHEL Jacques</b>	les dits Jacques GALIN et Jacques MICHEL, Sieur de la Védrine, s'acquitte réciproquement des droits de lots dūs pour diverses acquisitions.	mention de Jeanne CAILA mère du dt MICHEL , de + Antoine MICHEL son père et de + Jacques GALIN père du dit GALIN
9181	9/10/1672	Q	Rimeize	<b>GARDELLE Guillaume BERTHOUY Jean</b>	Guillaume GARDELLE du Rouchat confesse avoir reçu de Jean BERTHOUY son beau-frère 106l. suite à une obligation envers Catherine BERTHOUY sa sœur devant Me VALENTIN	
9395	7/07/1673	Q	le Bacon	<b>GARDELLE Jean POULALHON Pierre</b>	Jean GARDELLE dit Lou Marchand fils de + Jean du Bacon l'Eglise confesse avoir reçu de Pierre POULALHON mari d'Agnès TEISSEDRE 80l. en déduction des prétentions qu'il a sur Jean TEISSEDRE fils de + Robert TEISSEDRE et + Agnès PELEGRY du Bacon à cause de la succession de la dite PELEGRY que le dit Jean TEISSEDRE fit donation à sa soeur Agnès en son CM du 17/05/1672	cf : 9390
9400	7/07/1673	Q	le Bacon	<b>GARDELLE Jean POULALHON Pierre</b>	Jean GARDELLE dit Lou Marchand fils de + Jean du Bacon l'Eglise confesse avoir reçu de Pierre POULALHON mari d'Agnès TEISSEDRE 92l. en déduction des prétentions qu'il a sur la succession de + Robert TEISSEDRE et de + Agnès PELEGRY	mention de Jean TEISSEDRE et Marie BOURDON enfants du premier et second lit d'Agnès PELEGRY
9421	28/07/1673	Don	St Chély d'Apcher	<b>GIBAL Louise BESC Jean, tanneur</b>	Louise GRIMAL vve de Mathieu BES marchand, ayant fait donation à Jean BES second du nom son fils, maître tanneur, de la moitié de ses biens en son CM avec + Agnès VALADIER sa première femme, lui fait par le présent contrat donation de tous ses biens restants s'en réservant l'usufruit, nourriture et entretien en sa maison, se réservant aussi 45l. qu'elle donne aux enfants d'autre + Jean BES outre ce qu'elle a donné dans le CM du dit + Jean BES avec Isabeau BLANQUET	signé BES
9346	12/05/1673	CM	Fournels Termes	<b>GIBERT Guillaume ASTRUC Marguerite</b>	Guillaume GIBERT fils de Gaspard et de Marguerite MONNALAT de Combayre d'une part et Marguerite ASTRUC fille d'Antoine et de + Marguerite ROUSSET de Volpilières d'autre. Le dit Gaspard GIBERT fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens. Le dit Antoine ASTRUC constitue à sa fille dot de 1200l.	mention du CM d'Antoine ASTRUC et Marguerite ROUSSET du 10/01/1642 signé : GIBERT



9417	19/07/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>LAFITE Blaise, tisserand MUSNIER Claude et Jean, marchands</b>	Blaise LAFITTE fils de Louis, mari de Marguerite MUSNIER confesse avoir reçu de Claude et Jean MUSNIER père et fils 60l. en déduction de la dot constituées par les dit MUSNIER et par Marguerite CHASTANG sa mère à la dite Marguerite MUSNIER en son CM par moi notaire.	mention d'Antoinette ALEXANDRE vve de Vidal TEISSEDRE, tante du dit LAFITE et de André MUSNIER, prêtre, son beau frère. signé : LAFITE, MUSNIER
9379	18/06/1673		Fau de Peyre	<b>LE ROY Jean BONNEFOY Marguerite</b>	Jean LE ROY demeurant à Rimeizenc d'une part et Marguerite BONNEFOY fille de Pierre du Chambon d'autre, se sont volontairement désunis de la promesse de mariage faite devant Me Barthélémy ROUSSET le 29/11/1672.	signé LEROY
9435	17/09/1673	Q	Chaudesaigues (15) St Chély d'Apcher	<b>MAURY Pierre, laboureur</b>	Pierre MAURY de Chanteloube, demeurant en la paroisse de Prunières, mari de Jeanne POULALHON, confesse avoir reçu de Pierre GRANDJAT d'Espouzones 36l. constitués à la dite POULALHON en son CM par moi notaire du 12/08/1666	
9419	20/07/1673	V	St Chély d'Apcher	<b>MICHEL Christophe, bourgeois, les consuls de St Chély</b>	Antoine CONORTON Sieur de Lasbros, Guillaume VIGAN marchand, premier et second consuls, assistés de Jacques PANAFIEU avocat, de Louis CHAMBE marchand, de Jean MICHEL et de Jean CONORTON leurs conseils politiques, ont vendu à Christophe MICHEL un esconson entre les deux portes du faubourg supérieur sur lequel il pourra édifier une maison de deux étages pour 35l.	signé : LASBROS, VIGAN, PANAFIEU, CHAMBRE, DEMICHEL, CONOR TON, MICHEL
9345	10/05/1673	Q	Prunières	<b>MICHEL Etienne, maçon VIDAL Antoine, maçon</b>	Etienne MICHEL confesse avoir reçu d'Antoine VIDAL 4l.13s.4d.	
9410	11/07/1673	Q	St Chély d'Apcher le Bacon	<b>MICHEL Jean, bourgeois de COUTEL Louis, prêtre</b>	Jean MICHEL, Sieur D'Espouzolles confesse avoir reçu de Messire Louis de COUTEL 690l. partie de la vente d'une métairie sise au Bacon.	signé : de COUTEL, de MICHEL
9232	14/12/1672	Acc	St Chély d'Apcher	<b>MILLE Mathieu, Jean et Claude SOULIER Anne</b>	Accord pour éviter procès entre Mathieu, Jean et Claude MILLE fils du premier lit de + Jean MILLE et de + Claude PASCAL et Anne SOULIER vve du second lit du dit + Jean MILLE et mère d'Antoine et autre Jean MILLE, concernat la succession du dit + Jean MILLE.	mention d'un leg fait par + Astruge JALGUES à + Claude PASCAL sa fille.
9259	6/2/1673	Q	la Chaze de Peyre	<b>MONTEIL Jeanne MONTEIL Pierre</b>	Jeanne MONTEIL, fille de Durant et de + Jeanne PONSONALHE confesse avoir reçu de Pierre MONTEIL, son frère aîné du lieu, héritier de la dite PONSONALHE leur mère, la somme de 75l. léguée en son testament par Me RAMADIER (Lasbros)	
9261	6/2/1673	Ob	la Chaze de Peyre les Bessons	<b>MONTEIL Pierre, laboureur VEDRINES Jean</b>	Pierre MONTEIL confesse devoir à Jean VEDRINES de Crombet 100l. et une quantité de blé	
9432	23/08/1673	Ob	Prunières	<b>MOURGUE Vidal, laboureur VIDAL Jean, prêtre</b>	Vidal MOURGUE confesse devoir à Jean VIDAL curé du lieu 50l. pour une rente arrivant à échéance, concentie par + Guillaume MOURGUE son père envers + Jean VIDAL quand vivait aussi curé du lieu	

9424	30/07/1673	Cod	Albaret le Comtal (le Fayet)	<b>NONNE Guiot, laboureur</b>	ayant teste devant moi notaire le 8/06/1665, le dit confirme un leg de 15l. À la communauté des prêtres d'Albaret pour faire dire 60 messes de réquiem, confirme les legs faits à Jean et Pierre ses fils du premier lit et à Guillaume et Jean ses fils du second lit les ramenant à 70l. pour chacun, rend à l'hérédité le leg fait à son fils Jean premier du nom du second lit qui depuis son T est décédé et institue Poncet NONNE son fils aîné son H.U.	mention d'Agnès HERAL son épouse
9428	20/08/1673	Q	Albaret le Comtal	<b>ODOUL Guillaume, maçon FARGES Jean</b>	Guillaume ODOUL le Jeune, de la Rougère, demeurant et marié au diocèse de Montpellier, confesse avoir reçu de Jean FARGES 450l. Pour l'entier paiement suite à transaction entre eux du 6/01/1671 devant Me MOUSSIER (St Chély)	cf : 9430
9430	20/08/1673	Q	Albaret le Comtal	<b>ODOUL Guillaume, maçon FARGES Jean</b>	Guillaume ODOUL le Jeune, de la Rougère, demeurant et marié au diocèse de Montpellier, confesse avoir reçu de Jean FARGES 100l. suite à transaction entre eux du 6/01/1671 devant Me MOUSSIER	cf: 9428
9429	20/08/1673	Q	Albaret le Comtal	<b>ODOUL Guillaume, maçon BROUSSE Pierre, laboureur</b>	Guillaume ODOUL de la Rougère confesse avoir reçu de Piere BROUSSE d'Albaret le Bas 200l. suite à contrat du 13/07/1670 par moi notaire.	signé BROUSSE
9304	29/03/1673	V	St Chély d'Apcher Termes	<b>PANAFIEU Jacques, docteur en droit GOTTY Guillaume</b>	Jacques PANAFIEU, Sieur de la Chalmette, donataire de Pierre PANAFIEU bourgeois, vend à Guillaume GOTTY de Berc, un champ pour 40l.	signé PANAFIEU
9337	4/05/1673	Acc	St Chély d'Apcher les Bessons	<b>PANAFIEU jacques, docteur en droit, avocat SALGUES Marie</b>	Marie SALGUES du fait du mauvais ménage de Pierre SARRUT son époux qui à contacté des dettes et dégradé divers biens dotaux de la dite SALGUES, a obtenu la séparation de biens avec défense à tous créanciers du dit SARRET de lui causer des troubles. Comme Pierre PANAFIEU père du dit Jacques est l'un des principaux créancier et qu'il a obtenu de pouvoir faire vendre les biens du dit SARRUT, afin d'éviter un long procès, Jacques PANAFIEU et Marie SALGUES trouvent accord pour régler la situation.	signé PANAFIEU
9223	28/11/1675		St Chély d'Apcher St Pierre le Vieux	<b>PANAFIEU Pierre et CONORTON Jean VIGIER Barthélémy</b>	Pierre PANAFIEU et Jean CONORTON bourgeois, associés à la ferme de la comté d'Apcher, ont reçu de Barthélémy VIGIER de Civeyrac 50l. des droits de lots concernant les biens de + Jean GUIONNET de Civeyrac époux de Catherine GHALHARDON dont le dit VIGIER est le principal acquéreur.	cf : 9229 mention d'Etienne GALHARDON de Chabanette, donataire de sa sœur Catherine
9299	12/03/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>PANAFIEU Pierre et Jacques GOTTY Guillaume, tisserand</b>	Pierre PANAFIEU bourgeois et Jacques PANAFIEU son fils, docteur en droit, Sieur de la Chalmette, confessent avoir reçu de Guillaume GOTTY mari de Marguerite POYET, ycelle donataire de Marguerite POULALHON de Termes, 40l.	signé PANAFIEU et PANAFIEU
9335	3/05/1673	Q	St Chély d'Apcher Termes	<b>PANAFIEU Pierre, bourgeois GARDELLE André, maçon</b>	Pierre PANAFIEU confesse avoir reçu d'André GARDELLE de Vigours, mari d'Hélix PAGES ycelle héritière d'Isabeau CORDESSE, 80l. pour reste d'une obligation du 20/05/1649 de la dite CORDESSE envers Jean BARLIER, bourgeois de Chaudesaigues devant Me CONORTON subrogée au dit Pierre PANAFIER	Mention du sieur COLTRAT médecin de Chaudesaigues, beaux-fils (de Pierre PANAFIEU ?) signé : PANAFIEU, COLTRAT

9391	1/07/1673	Acc	le Bacon (l'Eglise)	<b>PELEGRY Jean POULALHON Pierre</b>	Accord est trouvé entre Pierre POULALHON mari d'Agnès TEISSEDRE et Jean PELEGRY au sujet de la vente d'un pâturage faite au dit PELEGRY par Jean HERMET tuteur de la dite TEISSEDRE le 23/05/1667, et qui est contestée. Le dit PELEGRY renonce à la vente moyennant indemnités.	
9289	2/03/1673	Ob	St Chély d'Apcher la Fage St Julien	<b>PEYRONNET Jean, marchand RAOUL André, laboureur</b>	Jean PETRONNET confesse devoir à André RAOUL 233l. suite à la vente ci-dessus.	
9290	2/03/1673	Arr	St Chély d'Apcher la Fage St Julien	<b>PEYRONNET Jean, marchand RAOUL André, laboureur</b>	Jean PEYRONNET arrente pour 8 ans à André RAOUL le pré objet de la vente ci-dessus.	
9182	12/10/1672		St Chély d'Apcher La Fage St Julien	<b>PEYRONNET Jean, marchand MOURGUES Jean et Jean, laboureurs</b>	Echange de terres entre Jean PEYRONNET et Jean et autre Jean MOURGUES d'Aubuges.	signé PEYRONNET
9185	12/10/1672		St Chély d'Apcher La Fage St Julien	<b>PEYRONNET Jean, marchand MOURGUES Jean et Jean, laboureurs</b>	suite de la transaction ci-dessus	signé PEYRONNET
9186	12/10/1672	Arr	St Chély d'Apcher La Fage St Julien	<b>PEYRONNET Jean, marchand MOURGUES Jean et Jean, laboureurs</b>	Jean PEYRONNET arrente pour 6 ans aux dits Jean et Jean MOURGUES, père et fils un pré et un champ pastoral pour 2113s9d. par an.	signé PEYRONNET
9240	3/01/1673	Q	Arcomie Termes	<b>PICHON Claude, travailleur FRANCES Antoine</b>	Claude PICHON de Trémouloux, mari de Marie FRANCES, confesse avoir reçu d'Antoine FRANCES son beau père, de Berc, 107l., une brebis, deux linceuls... part de la constitution de dot de la dite Marie en son C.M. par moi notaire.	
9190	18/10/1672	Q	Rimeize La Fage St Julien	<b>PITOT Jeanne BONNEFOY Jean</b>	Jeanne PITOT de la Chalmette, vve et héritière d'Antoine BONNEFOY confesse avoir reçu de Jean BONNEFOY du Puech del Mont, son beau-frère, le loyer des biens que le dit + Antoine avait audit lieu.	
9230	13/12/1672	Q	Arcomie Arzenc	<b>PLANHES Jean VIALAR Guillaume</b>	Jean PLANHES de la Veissière, époux de Jeanne VIALAR confesse avoir reçu de Guillaume VIALAR son beau-père de Montcham 100l. part de la dot constituée à la dite Jeanne en son CM par moi notaire.	signé VIALAR
9284	25/02/1673	Ob	la Fage St Julien	<b>PONSONALHE Etienne, laboureur de MICHEL Jacques</b>	Etienne PONSONALHE de Chaulhac confesse devoir à Jacques de MICHEL, Sieur de Lacham 481l. Pour un prêt de 150l. Et des obligations envers + Vitalis de MICHEL père du dit Jacques de MICHEL	
9402	8/07/1673	Q	la Fage St Julien	<b>POULALHON Guillaume, laboureur CHARREIRE Jean</b>	Guillaume POULALHON mari de Jeanne CHARREIRE confesse avoir reçu de Jean CHARREIRE de la Fouillarade, fils de + Jean (?) son beau frère 100l., 2 robes.... part de la constitution de dot faite à la dite CHARREIRE en son CM de 03/1666 par moi notaire.	
9227	30/11/1672	Q	St Chély d'Apcher Prunières	<b>POULALHON Jacques BOSSE Guillaume</b>	Jacques POULALHON confesse avoir reçu de Guillaume BOSSE d'Apcher, fils de + Pierre 80l. suite à une obligation du 1/07/1657 par + Me RAOUL faite par + Philippe BONNAFE mère du dit BOSSE	
9390	1/07/1673	Q	le Bacon le Malzieu	<b>POULALHON Pierre HERMET Jean</b>	Pierre POULALHON de Bacon l'Eglise, mari d'Agnès TEISSEDRE confesse avoir reçu de Jean HERMET jadis tuteur de la dite TEISSEDRE 198l. qu'il s'est obligé dans le CM de la dite TEISSEDRE du 17/05/1672 comme reliquat des compte de l'administration des biens des enfants de + Robert TEISSEDRE et + Agnès PELEGRY père et mère d'ycelle	cf : 9395 et suivants

9316	9/04/1673	Q	St Chély d'Apcher (Epouzones)	<b>PROUZET André, CHASTANG Barthélémy CERTO Ginet, tisserand</b>	André PROUZET et Barthélémy CHASTANG, laboureurs, beau-père et beau-fils confessent avoir reçu de Ginet CERTO 30l. pour la vente d'un jardin	cf : 9236 signé : POZET
9236	18/12/1672	V	St Chély d'Apcher (Epouzones)	<b>PROUZET André, CHASTANG Barthélémy CERTO Guinet</b>	André PROUZET et Barthélémy CHASTANG, laboureurs, beau-père et beau-fils vendent à Guinet CERTO originaire de Vimenet un jardin pour 30l.	cf ; 9316signé PROZET
9201	30/10/1672	Q	Prunières Baccon l'Eglise	<b>RAMADIER Jean RUAT Jean, maçon</b>	Jean RAMADIER fils de Guillaume dit Balhon, mari de Marie RUAT, confesse avoir reçu de Jean RUAT d'Apcher, son beau-frère, 144l. part de la constitution de dot faite à la dite Marie RUAT en son CM par moi notaire.	
9214	17/11/1672	Q	St Chély d'Apcher	<b>RAMPAN Charlotte RAMPAN Jean</b>	Charlotte RAMPAN femme de me Guillaume VIGAN, marchand confesse avoir reçu de Jean RAMPAN son frère, 156l. pour l'entier paiement du leg de 300l. Fait par + François RAMPAN son père en son T. du 23/01/1666 par moi notaire instituant son dit fils son H.U.	signé J. RAMPAN
9286	2/03/1673	V	la Fage St Julien St Chély d'Apcher	<b>RAOUL André, laboureur PEYRONNET Jean, marchand</b>	André RAOUL du Viala, vend à Jean PEYRONNET une part de pré sis au Viala pour 233l. ( mention d'Antoine CHABANETTE beau père du dit PETRONNET et de Delphine POUCHON vve de Jean ou Claude ?CHARREYRE belle-mère du dit RAOUL)	
9377	18/06/1673	Don	Arcomie Albaret Ste Marie	<b>RAOUL Marguerite RAOUL Jacques</b>	Marguerite RAOUL, vve de Pierre BOYER, ayant reçu de bons service de la part de Jacques RAOUL fils de Jean, son neveu d'Arfeuille, lui fait donations de tous ses biens, droits.... sous réserve de son entretien et nourriture en sa maison ou en celle du dit Jacques RAOUL, de même se réserve le leg de 6l. que sa tante Catherine BOYER lui fit en son T. reçu par Me BRON (?), ayant institué héritière Isabeau BOYER son autre nièce, elle charge son donataire de faire après sa mort leg à Guillaume RAOUL son frère, à Louise RAOUL sa soeur d'Arfeuille et à Marguerite RAOUL fille du donataire sa filleule.	signé RAOUL
9311	4/04/1673	Q	les Bessons Rimeize	<b>RIMEIZE Béatrix GRIMAL Jean</b>	Béatrix RIMEIZE de Chassignoles Haute, vve d'Etienne CHARREYRE, confesse avoir reçu de Jean GRIMAL époux de Jeanne CHARREYRE de Chassignoles 10l. suite au contrat de transaction entre la dite Jeanne CHARREYRE et Jean RIMEIZE père de la dita Béatrix	
9251	24/01/1673	Q	Les Bessons Aumont - Aubrac	<b>RIMEIZE Jean et Jean, laboureurs DALLO Etienne</b>	Jean et Jean RIMEISE, père et bfils, le fils mari de Louise DALLO, confessent avoir reçu d'Etienne DALLO de Chancelades 250l. De la constitution de dot faite à la dite Louise	
9222	27/11/1672	Q	St Pierre le Vieux Prunières	<b>RODES Jean, tisserand DELXCROS Jean</b>	Jean RODES de Civeyrac, époux d'Agnès DELXCROS confesse avoir reçu de Jean DELXCROS son beau-frère d'Apcher, 30l. de la constitution de dot faite à la dite Agnès dans son CM par moi notaire	



9248	21/01/1673	Acc	St Chély d'Apcher	<b>RUAT Barthélémy, bourgeois</b> <b>PANAFIEU Pierre, bourgeois</b>	Accord entre Barthélémy RUAT fils aîné de + Jacques RUAT, docteur en droit, et Jacques PANAFIEU Sieur de la Chalmette, docteur en droit, donataire de Pierre PANAFIEU son père, qui prétend pouvoir faire casser un accord entre le dit Barthélémy et Jean CONORTON bourgeois du lieu sur l'absence de droits de lotz ou du moins obtenir la distraction de la métairie de Pradel. Intervention dans cet accord d'Etienne BLANC mari de Françoise RUAT soeur du dit Barthélémy et d'Anne RUAT autre soeur pour leurs droits sur la succession de + Catherine RUAT également soeur.	signé : RUAT, LA CHALMETTE, CONORTON
9200	30/10/1672	Q	Prunières Baccon l'Eglise	<b>RUAT Jean, maçon</b> <b>Jean et Antoine TEYSSÉDRE</b>	Jean RUAT d'Apcher, mari de Agnès PAGES, confesse avoir reçu de Jean et Antoine TEYSSÉDRE père et fils du Baccon Vieux, 150l. de la vente par Agnès PAGES aux dit TEYSSÉDRE des pièces que se constitua la dite RUAT dans son CM	
9315	7/04/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>SAINT FLOUR Anne</b> <b>TALON Antoine, tailleur</b>	Anne SAINT FLOUR confesse avoir reçu d'Antoine TALON 70l. sur la vente d'une maison sise rue Droite	
9413	12/07/1673	Acc	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	<b>SALGUES Anne</b> <b>CHASTANG Pierre, prêtre</b>	Anne SALGUES originaire de Civergol, vve de Jean BONNAFE conteste la vente faite le 4/02/1667 par le dit + BONNAFE à Messire Pierre CHASTANG d'un champ sis à Civergol. Accord est trouvé et la vente ratifiée	mention de Jeanne SALGUES femme de Jean GRIMAL, sœur de la dite Anne
9343	7/05/1673	Q	St Chély d'Apcher Rimeize	<b>SAVY Guillaume, tisserand</b> <b>CHARREYRE Jean</b>	Guillaume SAVY époux de Marie CHARREYRE confesse avoir reçu de Jean CHARREYRE fils de + Jean de Chassignoles, 48l. pour reste du leg fait à la dite Marie par + Jean CHARREYRE son père et de la constitution dotale qui lui a été faite par Jeanne PRIEUR sa mère et Jean CHARREYRE son frère en son CM par Me BRUGERON.	
9204	6/11/1672	CM	St Chély d'Apcher	<b>SOLPIN Jean, marchand</b> <b>BIGOT Agnès</b>	Jean SOLPIN de Fosses, fils de + Pierre et de + Catherine DALLO, autorisé par Jean SOLPIN de Prunières et autre Jean SOLPIN de Fosses ses oncles paternels et par Antoine DALLO marchand d'Aumont son oncle maternel. d'une part et Agnès BIGOT fille de + Michel, vivant notaire et de Jeanne TRANCHER de Faverolles (15) autorisée par sa mère et par Etienne BIGOT son frère, notaire. Etienne BIGOT, héritier de + Michel, constitue à sa soeur dot de 1200l., 2 robes, 2 couvertures.... Jeanne TRANCHER donne 100l. et la dite Agnès BIGOT s'est constituée de son chef 160l.	signé : J. SOLPIN, Anne BIGOT, E. BIGOT
9196	26/10/1672	Acc	Prunières	<b>SOULIER Bertrand, maçon et Jean, laboureur</b>	Suite au décès de Pierre SOULIER d'Apcher et de son épouse Béatrix MARLET le dit SOULIER ayant institué son frère Jean, aujourd'hui décédé, son H.U. le chargeant de doter ses quatre enfants dont Bertrand et Jean frères le dit Jean marié à Civeyrac avec Jeanne VIGIER, et Catherine leur soeur mariée à Jean BOSSE d'Apcher, les frères Bertrand et Jean ayant procès pendant trouvent un accord pour régler la succession de leurs parents	
9299	16/03/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>SOULIER Jean, tisserand</b> <b>JALBERT Claude, tisserand</b>	Jean SOULIER fils de + Guillaume, mari de Jeanne JALBERT confesse avoir reçu de Claude JALBERT 29l. par de la dot constituée à la dite Jeanne en son CM par moi notaire. Somme que le dit SOULIER a baillé à Jeanne SOULIER sa sœur, vve de Jean BONNAFE de la dite ville.	

9214	14/11/1672	Q	Bacon l'Eglise La Fage St Julien	<b>TALLON François GALVIER Guillaume, maçon</b>	François TALON fils de Jean du Bacon-Vieux, confesse avoir reçu de Guillaume GALVIER de Recoules, mari de Marguerite POULALHON 15l. suite au contrat entre le dit Jean TALON et Jean POULALHON beau-père du dit GALVIER.	
9368	22/05/1673	Q	le Bacon	<b>TALON François, laboureur PELEGRY Jean</b>	Grançois TALON du Bacon Vieux, mari de Marguerite PELEGRY, confesse avoir reçu de Jean PELEGRY son beau-frère de Bacon l'Eglise, deux robes en drap de maison de la constitution de dot faite à la dite Marguerite en son CM par Me CAZALEDES	
9255	1/02/1673	CM	Saint Alban Rimeize	<b>TALON Privat FRANCES Charlotte</b>	Privat TALON de Chabannes fils de Vidal et de + Jeanne MOLE d'une part et Charlotte FRANCES fille de + Durant et de + Marguerite ENJELVIN de Chassignoles, de l'avis d'Antoine FRANCES son frère d'autre. Le dit Vidal TALON fait a son fils donation de la moitié de tous ses biens s'en réservant les fruits sa vie durant, en outre il institue son fils héritier de l'autre moitié à la charge de son fils de payer la légitime à Jean et Louis ses fils d'un premier lit et à Jean et Antoine ses fils du second lit. Le dit Antoine FRANCES constitue à sa soeur les legs fait par + Durant FRANCES et + Marguerite ENJELVIN ses parents en leurs testaments ainsi que la somme de 240l., une robe, deux linceuls....	
9401	7/07/1673	Ob	le Bacon	<b>TEISSEDRE Jean GARDELLE Jean</b>	Jean TEISSEDRE fils de + Robert de Bacon l'Eglise confesse devoir à Jean GARDELLE dit lou Marchand 92l. suite à prêt	
9397	7/07/1673	Acc	le Bacon (l'Eglise)	<b>TEISSEDRE Jean POULALHON Pierre</b>	Il y a procès pendant entre Jean TEISSEDRE fils de + Robert et + d'Agnès PELEGRY d'une part et Pierre POULALHON comme mari d'Agnès TEISSEDRE, car dans le CM de la dite Agnès du 17/05/1672 le dit Jean TEISSEDRE a fait donation à sa sœur Agnès de ses droits échus dans la succession de ses père et mère moyennant 210l et qu'aujourd'hui le dit Jean s'estime lésé. Accord est trouvé et les dits Pierre POULALHON et Agnès TEISSEDRE renoncent à la domation.	
9236	15/12/1672	Q	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	<b>TEYSSÈDRE Antoine, tisserand VIDAL Jean</b>	Antoine TEYSSÈDRE d'Alauzière, époux de Françoise VIDAL confesse avoir reçu de Jean VIDAL fils de + André des Clauzes, 60l. de la dot constituée à la dite Françoise en son CM par moi notaire.	
9221	25/11/1672	T	Termes (Fenestres)	<b>THOUSERY Jeanne</b>	à Jean PORTEFAIX son mari 90l., à Marie PORTEFAIX vve de Laurent BONNAFE sa belle-sœur de Fenestre 6l., institue Delphine THOUSERY sa sœur femme de Jean BOUSSUGE du Berc.	
9238	19/12/1672	T	St Pierre le Vieux (Vareilles)	<b>TUFFERY Marie</b>	à Jean FOURNIER son fils 420l., 2 brebis; à Sébastien VIDAL fils de Jean VIDAL et Claude FOURNIER, son petit-fils 30l.; à Marie CHALVET sa filieule de Chabanettes un agneau; à Jean FOURNIER charpentier, son mari l'usufruit de ses biens sa vie durant et 60l.; institue sa fille Claude FOURNIER femme de Jean VIDAL son H.U.	

9228	6/12/1672	Q	Le Malzieu	<b>VALENTIN Jean, laboureur CHASSAFRERE Vidal, CHATEIL PIGNOL Pierre, FAYOL Antoine, laboureur</b>	Jean VALENTIN de Confours-Haut confesse avoir reçu de Vidal CHASSAFRERE, Pierre CHATEIL PIGNOL et Antoine FAYOL du même lieu 297l. suite à transaction du 28/12/1671 par Me TUFFIER (le Malzieu) et Me ALBERT (St Chély)	
9302	29/03/1673	Q	Prunières	<b>VEDRINE Jean, laboureur BOSSE Guillaume</b>	Jean VEDRINE de Fermus, mari de Catherine BOSSE, confesse avoir reçu nde Guillaume BOSSE son beau frère d'Apcher, 100l. et une robe, suite au T. de + Pierre BOSSE père de la dite Catherine par Me BRUGEYRON.	
9181	9/10/1672	Q	St Chély d'Apcher Rimeize	<b>VEDRINES Jean BONNEFOY Guillaume</b>	Jean VEDRINES troisième du nom, fils de Pierre, originaire de Sarroulhet, confesse avoir reçu de Guillaume BONNEFOY du dit lieu, son beau-frère, 22l., part de ce que les dits Pierre VEDRINE et Guillaume BONNEFOY lui ont constitué en son CM avec Marguerite CHASTANG en son CM par moi notaire.	BONNEFOY ou BONNAFE
9260	6/2/1673	CM	Rimeize la Chaze de Peyre	<b>VEDRINES Jean MONTEIL Jeanne</b>	Jean VEDRINES de Chassinioles et demeurant au Combret des Bessons, fils de + Jean et de Jeanne CHARREYRE d'une part et Jeanne MONTEIL fille de ° Durant et de + Jeanne PONSONALHE, de l'avis de Pierre MONTEIL son frère aîné, d'autre. La dite future se constitue dot de tous ses biens et en particulier d'une somme de 395l.	
9403	8/07/1673	Q	St Chély d'Apcher la Fage St Julien	<b>VIDAL Antoinette POULALHON Guillaume</b>	Antoinette VIDAL vve de Vidal BRUN confesse avoir reçu de Guillaume POULALHON en qualité de père et administrateur de Georges POULALHON, fils du premier mariage avec + Agnès BONNAFE, 77l. en laquelle + Antoine BONNAFE beau père du dit POULALHON s'était engagé envers Pierre BOYER de la Fage par obligation du 8/06/1643 portant hypothèque. A laquelle obligation Vidal BRUN a été subrogé par Jean BOISSONNADE maréchal du Malzieu et par Antoine BONNAFE de la Fouillarade.	mention de la donation faite par Antoinette VIDAL à Isabeau BRUN sa fille en son CM avec André TONSON chirurgien signé TONSON
9334	2/05/1673	Q	Prunières	<b>VIDAL Etienne BRASSAC Claude, tisserand</b>	Etienne VIDAL fils de + Blaise laboureur comme mari d'Agnès BRASSAC, confesse avoir reçu de Claude BRASSAC son beau frère, 45l. de la constitution de dot faite à la dite Agnès en son CM par moi notaire	
9202	2/11/1672	Q	St Chély d'Apcher	<b>VIDAL Guillaume, tisserand VIDAL Jean</b>	Guillaume VIDAL fils de + Vidal, originaire des Clauzes et demeurant à Mende confesse avoir reçu en qualité de succédant à + Isabeau MANHE sa mère, de Jean VIDAL jeune des Clauzes et de Catherine CHASTANG vve d'André VIDAL et mère du dit Jean, 13l. Sur une vente que le dit + Vidal fit au dit + André.	
9203	2/11/1672	V	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	<b>VIDAL Jean, travailleur PORTEFAIX Philippe, cordonnier et BROS Pierre, tanneur</b>	Jean VIDAL en son nom et comme mari de Marguerite BRUIDE a consenti vente à Philippe PORTEFAIX et Pierre BROS le 9 décembre dernier d'un pré pour 108l. 10s.	signé PORTEFAIX
9312	5/04/1673	Q	St Chély d'Apcher	<b>VIGAN Guillaume, marchand RAMPAN Charlotte</b>	Guillaume VIGAN confesse avoir reçu de Charlotte RAMPAN sa femme 300l. du leg fait par + François RAMPAN bourgeois, père de la dite Charlotte, en son T. du 23/01/1666 et de la constitution dotale du 20/10/1652.	mention de Jean RAMPAN frère de Charlotte et héritier de + François. Signé : VIGAN

9322	22/04/1673	V	St Chély d'Apcher	<b>VIGAN Guillaume, marchand - les consuls de St Chély</b>	Jacques PANAFIEU, docteur en droit Sieur de la Chalmette, premier consul, Louis CHAMBE second consul, assistés d'Antoine CAILA bourgeois, de Jean PARRY docteur en médecine, d'André TONSON leurs conseils politiques, ont vendu à Guillaume VIGAN la propriété fruit et usufruit d'une partie de la communauté entre les moulins de Robert et de Gontier moyennant 100l. lesquelles 100l. provenant du leg fait à Charlotte RAMPAN sa femme par + François RAMPAN père de la dite, dont il a donné quittance à Jean RAMPAN son beau-frère.	signé PANAFIEU, CHAMBE, TONSON, CAILA, PARRY
9266	12/2/1673	CM	Termes	<b>VIGIER Pierre REVERSAT Gabrielle</b>	Pierre VIGIER second du nom, fils de Jacques et de + Béatrix RAOUL de Chantejal, de l'avis de son père et d'autre Pierre VIGIER son frère d'une part et Marguerite REVERSAT fille de + Jean et de Marguerite FOURNIER de Vigours d'autre. Charlotte REVERSAT considérant le mariage de sa petite ? nièce, confirme les donations faites à + François et + Jean REVERSAT ses frère et neveu et ayeul et père de la future, et révoque le T. qu'elle a fait devant Me Estienne CAZELADES (St Chély) le 23/03/1650. La dite Marguerite FOURNIER ayant été institué H.U. de + Jean REVERSAT en son T. par moi notaire du 13/01/1672 sous réserve de remettre l'héritité à l'un de ses enfant, la remet à la dite héritité à la dite Gabrielle, de plus la dite FOURNIER fait à sa fille donation de la moitié de tous ses biens. Les dits Jacques et Pierre FOURNIER donnent au dit futur 400l.	présence de Pierre FOURNIER d'Albaret le Bas oncle de l'épouse signé : J. VIGIER
9317	11/04/1673	V	le Bacon (Plagnes)	<b>VIGOUROUX Pierre, laboureur CHASTANG Pierre, laboureur</b>	Pierre VIGOUROUX vend à Pierre CHASTANG un paturage pour la somme de 36l.	















